



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



L'ÉTAT EN FRANCHE-COMTÉ

**BILAN DE L'ACTION
EN 2012**



ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan d'activité de l'année 2012 des services de l'État en Franche-Comté. À sa lecture, il serait plus juste de parler de l'activité de l'État au service de la Franche-Comté.

En effet, dans les nombreux domaines de compétence des services de l'État, notre région a pu bénéficier d'avancées significatives au cours de l'année 2012 : amélioration des niveaux de service de la nouvelle LGV Rhin-Rhône, démarrage des travaux d'aménagement de la RN5 entre Morez et Les Rousses, soutien aux secteurs automobile, microtechniques, de l'énergie et de l'agriculture, actions en faveur de l'innovation, de la recherche et du transfert de technologie, renforcement concerté des schémas et des outils du développement durable, subventions de 5 nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires, soutiens à la culture et au tourisme, notamment dans le massif du Jura, intensification des coopérations avec la Suisse...

Mais l'État intervient également pour apporter des solutions concrètes aux difficultés économiques que nous connaissons depuis 2008, et à leurs conséquences, avec notamment l'appui aux entreprises en difficulté, la mise en place de plus de 11 000 contrats aidés pour le retour à l'emploi et le lancement des emplois d'avenir.

Par ailleurs, l'État s'attache à mettre en œuvre la déclinaison régionale du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, lancé en novembre 2012, avec entre autres la création prochaine d'une direction régionale de la Banque Publique d'Investissement.

Enfin, je voudrais associer à cette action l'ensemble des agents de l'État aux niveaux régional et départemental, dont l'engagement mérite, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, d'être salué.

Stéphane FRATACCI
Préfet de la région Franche-Comté,
Préfet du Doubs

SOMMAIRE

4 **ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE**

6 **LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INNOVATION EN ACTION**

12 **POURSUITE DE LA DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE**

16 **LES MESURES DE SOUTIEN POUR L'EMPLOI**

20 **ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCHE-COMTÉ**

23 **OBJECTIFS : EFFICACITÉ ET PERFORMANCE**

DENSIFICATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE

LGV Rhin-Rhône : une offre améliorée pour les usagers

Depuis son ouverture, le TGV Rhin-Rhône bénéficie d'améliorations de service constantes :

- A compter du 23 mars 2012, **une liaison directe relie Marseille et Francfort** via les gares TGV de Besançon et Belfort-Montbéliard.

- Depuis le 9 décembre 2012, dans le cadre de l'élaboration des nouveaux horaires, un **aller/retour supplémentaire** a été mis en place entre Marseille et Mulhouse via les gares TGV de Besançon et de Belfort-Montbéliard.

- La mise en service du raccordement court de Mulhouse permet de profiter d'un **gain de temps de parcours allant jusqu'à 20 minutes** entre Besançon et Strasbourg.

- L'offre de services sera complétée en 2013 par de **nouvelles liaisons vers Fribourg et Bâle** et un renforcement de l'offre avec Paris le week-end.

LGV Rhin-Rhône : la 2^e phase en préparation

Un protocole d'intention pour la réalisation et le financement de la deuxième phase de la branche Est a été signé à Paris le 18 janvier 2012 par les collectivités impliquées dans le financement de la première phase, Réseau Ferré de France et l'État.

Le premier comité de pilotage depuis la mise en service de la LGV Rhin-Rhône s'est réuni le 18 mars 2013 sous la présidence du Préfet de région. Il a été l'occasion de réitérer le soutien au projet de 2^e phase et d'évoquer la suite des opérations. Un travail de préparation se poursuivra au travers d'entretiens bilatéraux entre l'Inspectrice générale, désignée par le ministre délégué chargé des Transports pour mener ces échanges, et les élus des collectivités signataires du protocole d'intention, afin de préparer les conditions permettant de retenir le futur schéma de service (dessertes et horaires) de la branche Est.

Réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle

Avec le positionnement d'une nouvelle gare TGV entre Belfort et Montbéliard, cette réouverture offre de nombreuses opportunités tant pour multiplier les possibilités de correspondances que pour renforcer la part du rail dans les déplacements transfrontaliers et périurbains au sein de l'Aire Urbaine. Pour mener à bien les travaux nécessaires à la réouverture de la ligne,

le comité de pilotage, présidé par le Préfet de région, a acté en 2012 :

- La mise au point d'une **convention** pour la réalisation et le financement du projet.

- La rédaction du projet d'**accord international entre la Suisse et la France**, nécessaire pour permettre à la Confédération suisse de participer au financement des travaux.

L'étude détaillée de dessertes (grille des horaires) a été menée en 2012. Elle a pris en compte le cadencement des TER de Franche-Comté et des trains suisses et le respect des correspondances avec les TGV en gare de Belfort-Montbéliard. Cette étude permettra au Conseil régional de Franche-Comté, future autorité organisatrice des transports de la ligne, de retenir le schéma de dessertes. Début 2013, l'État s'est engagé à hauteur de 19,5M€ qui compléteront les 2,25 M€ déjà mis en place pour les études et travaux anticipés. Par ailleurs, le conseil d'administration de Réseau Ferré de France a validé l'avant-projet de cette opération ainsi que les conditions de sa participation financière. Le plan de financement de cette opération est désormais arrêté avec un engagement significatif des collectivités, au premier chef le Conseil régional de Franche-Comté, et de la Suisse.



AMÉNAGEMENT DES ROUTES NATIONALES

Début des travaux sur la RN5 entre Morez - Les Rousses

L'État, le Conseil général du Jura et la Région Franche-Comté ont arrêté en 2009 un programme d'aménagements de la RN5 entre Morez et Les Rousses de 6,375 M€. En août 2012, les travaux ont démarré sur le carrefour du pont des Douanes. Par ailleurs, les études détaillées concernant la deuxième zone d'aménagement de l'itinéraire, avec l'amélioration de la visibilité du virage du Turu, ont été menées. Les travaux seront lancés en mai 2013.



RN19 : des avancées significatives sur deux sections

L'aménagement de la RN 19 est cofinancé par l'État (75 %), le Conseil régional de Franche-Comté et le Conseil général de la Haute-Saône (12,5 % chacun).

Section Amblans-Lure :

Un accord de cofinancement et plusieurs études menées en 2012 (délimitation du projet, aménagement foncier, enquête parcelaire, diagnostics archéologiques, autorisation au titre de la loi sur l'eau) permettront le démarrage des travaux à l'été 2013.

Déviations de Port-sur-Saône :

Suite à une enquête publique menée en 2012, la déviation de Port-sur-Saône a été déclarée d'utilité publique par arrêté ministériel du 28 mars 2013. Ce projet consiste en la création d'une 2x2 voies en tracé neuf, entre la RN19 actuelle à l'ouest de Port-sur-Saône et la déviation existante de Pusey-Charmoille.



Un nouvel échangeur pour la gare TGV Besançon Franche-Comté

Les travaux d'aménagement de l'échangeur RN57/RD1 ont été entrepris par l'État en 2011. Ils ont permis d'ouvrir partiellement l'infrastructure à la circulation pour la mise en service de la nouvelle gare TGV. L'ouverture complète de l'échangeur à la circulation est intervenue le 25 avril 2012. Ces travaux constituent la première phase d'aménagement de la RN57 entre l'A36 et Devecey. Cette opération, estimée à 60,4 M€ (valeur 2008), est cofinancée pour partie par l'État (30,52 M€) et par la Région (12,48 M€) dans le cadre du Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009 - 2014.



Les enjeux du franchissement de Pontarlier par la RN57

L'État a mobilisé, suite au dialogue de gestion qui s'est tenu en fin d'année 2012, un montant de crédits de 300 000 € pour permettre d'engager des études de la RN57 au niveau de sa traversée de Pontarlier. Le trafic y génère des perturbations aux heures de pointe et participe à aggraver les nuisances des riverains.

Après un travail avec les acteurs locaux sur la définition du périmètre et du contenu des études à réaliser, pour y intégrer les enjeux environnementaux et socio-économiques, le cahier des charges sera défini à l'été 2013 pour un lancement des études au deuxième semestre.

TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

L'axe stratégique Belfort - Rhin

Le 7 juin 2012, suite à une étude sur l'acheminement des transports exceptionnels des entreprises General Electric et Alstom entre Belfort et le Rhin, une réunion, présidée par le Préfet de la région Franche-Comté, a défini les aménagements routiers à prévoir pour pouvoir assurer le transport régulier de colis très lourds. Au total, 1,3 M€ seront investis pour assurer le passage des convois sur l'itinéraire actuel.



COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES : UNE PRIORITÉ

SOUTIEN À LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Mise en œuvre d'un cluster automobile

Avec les sites de PSA Sochaux et Vesoul, un réseau dense d'équipementiers de rang 1, un niveau de R&D privé élevé, des centres d'excellence mondiaux et un pôle de compétitivité, l'industrie automobile est un secteur clé de l'économie franc-comtoise. Pour soutenir cette filière, le Comité Stratégique Filière Régional, co-présidé par l'État et la Région Franche-Comté, travaille à la création d'un cluster automobile articulé autour de 4 axes : excellence industrielle - compétitivité, innovation, formation et compétences métiers - diversification - mutation de la filière. Les deux premiers axes sont opérationnels avec le pôle du Véhicule du Futur.



UNE CHARTE NATIONALE POUR SOUTENIR L'AUTOMOBILE

La Charte Automobile nationale 2012-2015 dotée de 10 M€, signée en décembre 2012, qui vise à consolider et à favoriser le développement des activités liées à l'automobile en France, sera déclinée en Franche-Comté au premier semestre 2013.

L'État soutient les 4 pôles de compétitivité concernant la Franche-Comté :

- Le pôle des Microtechniques.
- Le pôle du Véhicule du futur (en partenariat avec l'Alsace).
- Le pôle Plastipolis (en partenariat avec la région Rhône-Alpes) pour la plasturgie et les matériaux composites.
- Le pôle Vitagora (en partenariat avec la Bourgogne) pour l'innovation en matière de goût, nutrition et santé.

Filauto 2015 : 2 M€ pour le développement des entreprises automobiles

Le pôle Véhicule du Futur et les Chambres de Commerce et d'Industrie de région de Franche-Comté et d'Alsace ont élaboré un projet d'un montant de 2 M€ pour la période 2012-2014.

Il vise à accompagner le développement ou la diversification d'un tiers des entreprises de la filière des deux régions (250 entreprises) afin d'améliorer leur compétitivité.

Renforcer les compétences et le développement de l'emploi

L'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC), débuté en 2008, a été reconduit en 2012 pour les années 2013 et 2014, autour de 3 axes :

- Sécuriser les parcours professionnels.
- Inciter les actions collectives et les échanges au sein de la filière.

■ Favoriser le dialogue social sur les questions d'emplois et de compétences.

L'État s'engage à hauteur de 30 % du budget total (1,8 M€).

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉNERGIE

La présence des deux géants mondiaux de l'énergie Alstom Power et General Electric, et près de 200 entreprises sous-traitantes, fait de la Franche-Comté l'une des régions motrices du secteur de l'énergie avec plus de 14 000 emplois directs et 35 000 emplois indirects. L'association « Vallée de l'Énergie », portée par les industriels locaux, a été créée en juin 2011 pour générer des synergies entre les entreprises, fédérer des programmes de recherche entre les laboratoires universitaires et les centres de recherche privés, porter des actions collectives et développer les compétences. Parmi ces projets, la **plate-forme**

d'essais multi-fluides permet de mutualiser les investissements (7 M€) et profite à plusieurs industriels (GE, Alstom, Euro-CFD, AKKA, Asystem, Lufkin, ...).

Le volet de l'hydrogène et de la pile à combustible (PAC) connaît également des avancées significatives. Le pôle Véhicule du Futur et le laboratoire FCCellsys ont présenté le projet Mobilhytest, déposé dans le cadre du PIA (appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME). Des projets de développement ont ensuite été présentés : FCity H2, projet FUI Dymont (dameuse PAC), projet Mobypost (véhicule postal à PAC).



L'ÉTAT SOUTIENT LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

919 emplois préservés

La Franche-Comté est une des régions les plus touchées par les difficultés économiques depuis 2008. En 2012, le commissaire au redressement productif a traité **38 dossiers d'entreprises en difficulté**, représentant **5 900 emplois menacés**. 12 dossiers représentant 1 139 emplois ont déjà pu être soutenus et 919 emplois ont été maintenus.

78 étalements des dettes fiscales et sociales traités

En Franche-Comté, **78 nouveaux plans d'étalement de dettes** ont été accordés par les services de l'État en 2012. Ces plans ont porté sur un total de 13,195 M€ de dettes fiscales et sociales (l'ensemble des dossiers en cours porte sur 21,64 M€ de dettes et 6 919 emplois). Par rapport à 2011, la tendance est à la hausse tant en volume de plans accordés (+56%) qu'au niveau du taux d'acceptation des demandes (86,7% contre 75,6%).

EN BREF

- Un guichet unique pour l'export hébergé par la CCIR s'est ouvert le 1^{er} juin 2012.
- Face au problème des délais de paiement entre les entreprises, enjeu capital pour leur compétitivité, l'État renforce sa vigilance. Le taux de non-conformité contrôlé en 2012 est en baisse de 19% par rapport à 2011.

MÉDIATION

Pour améliorer la relation client/fournisseur, www.mediateur.industrie.gouv.fr permet une saisine en ligne du médiateur. En Franche-Comté :

- le médiateur est Eric VOUILLOT, de la DIRECCTE. Tél : 03 81 65 83 76
mail : eric.vouillot@direccte.gouv.fr
- 2 tiers de confiance : M. CONTINI (Allizée Plasturgie) pour la filière Plasturgie et M. de SAINTIGNON (Ste SESAME 39) pour la fédération des industries mécaniques (FIM).

TEMIS SCIENCES, VITRINE EUROPÉENNE POUR LES MICRO ET NANOTECHNOLOGIES

Cet ensemble composé d'un bâtiment de recherche de 5 300 m² complété par l'extension de la salle blanche de 850 m² contigüe à celle de la Maison des microtechniques, réunira sur le technopole TEMIS l'essentiel des moyens humains et technologiques de l'Institut FEMTO-ST. Fruit de la volonté commune de l'État et des collectivités, et avec le soutien massif de l'Union européenne (15 M€ de FEDER financent le projet), l'opération TEMIS SCIENCES est conduite sous maîtrise d'ouvrage de la Région Franche-Comté. Démarré au 1^{er} trimestre 2012, TEMIS SCIENCES accueillera les équipes de recherche au 2^e trimestre 2014. La salle blanche, qui doublera les capacités actuelles de la microfabrication, sera, elle, ouverte au 3^e trimestre 2013.

TEMIS SCIENCES constitue pour la région un centre de recherche de premier plan, décisif pour la visibilité de la filière microtechnique et nanotechnologique à l'échelle européenne.

Le budget total du projet est de 33,822 M€ avec le plan de financement suivant :

- 8,142 M€ de l'État
- 7,63 M€ du Conseil Régional de Franche-Comté
- 1,85 M€ du Conseil Général du Doubs
- 0,6 M€ de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- 15,6 M€ du FEDER

INTELLIGENCE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Le schéma régional d'intelligence économique 2010-2014 doté de 940 000€ sur 3 ans (État : 210 000€ et FEDER : 470 000€) a été révisé avec un plan d'action qui prévoit :

- La mise en œuvre d'un plan de veille stratégique régional.
 - L'appui aux pôles de compétitivité et la mobilisation de l'agence d'intelligence économique de Franche-Comté auprès des PME régionales.
 - La mise en place d'un portail régional «intelligence économique».
 - Le guide actualisé des bonnes pratiques de sécurité économique.
- 13 diagnostics «intelligence économique» réalisés auprès des PME régionales.
- Toujours pour la sécurité économique, 30 atteintes contre des entreprises ont été recensées par les services de l'État.
- 49 conférences de sensibilisation à la sécurité économique ont été organisées.

PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR : 9 LAURÉATS EN FRANCHE-COMTÉ

À l'issue des appels à projets lancés au titre du programme d'investissements d'avenir (PIA), nombre de projets d'excellence de niveau international intègrent chercheurs et industriels francs-comtois. Au total, avec l'effet de levier des autres financements, et en particulier des cofinancements privés, **le programme d'investissement attendu est de l'ordre de 60 à 65 milliards d'euros**. Principaux domaines concernés : microtechniques, biologie-santé, matériaux et procédés, valorisation et transfert de technologie.

	Dotation PIA
Laboratoire d'excellence ACTION : Systèmes intelligents intégrés au cœur de la matière (porté par le PRES Bourgogne Franche-Comté)	8 M€
Laboratoire d'excellence LIPSTIC : Lipoprotéines et santé : prévention et traitement des maladies inflammatoires non vasculaires et du cancer. Ce projet cherche à développer de nouveaux traitements anti-cancéreux et anti inflammatoires plus efficaces et mieux tolérés grâce à une vectorisation de médicaments via les lipoprotéines (porté par le PRES Bourgogne Franche-Comté)	6 M€
Mise en place d'une formation d'ingénierie dans les universités (porté par l'Université de Poitiers)	10 M€
Création d'un atelier de révélation, développement et capitalisation des talents tout au long de la vie (Porté par le PRES Bourgogne Franche-Comté)	5,3 M€
INNOVENT-E : création d'un Institut français de formations ouvertes et à distance pour soutenir le développement et la création de PME et PMI à l'export (porté par l'INSA de Rouen)	5,5 M€
Réseau d'internats d'excellence de treize établissements scolaires	4 M€
Un projet « Territoires de la CSTI (culture scientifique et technique industrielle) en réseau »	4,3 M€
SATT Grand Est (société d'accélération de transferts de technologies) Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine et une partie de Champagne-Ardenne (UT de Troyes)	60 M€
IRT M2P (Matériaux, métallurgie et procédés) de Metz avec l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'université de Franche-Comté et l'École nationale supérieure de mécanique et de microtechniques (ENSMM) de Besançon.	51 M€



LE PAVILLON DES SCIENCES DE MONTBÉLIARD LAURÉAT DES APPELS À PROJET

Le Pavillon des Sciences a été lauréat d'un appel à projet national dans le cadre du PIA pour une dotation globale de 4,3 M€. L'État participe également au fonctionnement du Pavillon à hauteur de 100 000 € afin qu'il poursuive sa démarche de vulgarisation scientifique et de valorisation de l'évolution du savoir scientifique.

60 M€ POUR LA NAISSANCE DE LA SATT GRAND EST

Les universités de Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine et Champagne Ardenne se sont accordées pour déposer un dossier commun de SATT (financement des phases de maturation des inventions et de preuve de concept et prestation de services de valorisation auprès des acteurs locaux de la recherche et développement). La décision de création de la SATT Grand Est a été prise le 7 décembre 2012 par le Premier ministre. Le projet est doté de 60 M€.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'INNOVATION

Trois actions significatives sont à noter en 2012 :

- Mise en œuvre par l'ENSMM d'une **plate-forme d'ingénieurs à disposition des entreprises** pour permettre aux élèves de travailler sur des projets industriels à l'échelle régionale.

- Le **programme de FEMTO-ST**, dédié à la valorisation de sa recherche et plus particulièrement orienté vers les PME, est le deuxième projet phare qui a été soutenu grâce aux financements européens.

- Un soutien aux **plates-formes technologiques** de lycées : PFT DISO et PFT Innov@lim.

Une **étude sur le transfert de technologies** en Franche-Comté a été menée en 2012. 1500 entreprises, 30 laboratoires et 26 structures de transfert régional ont été interrogés. Les résultats de cette étude ont été présentés le 7 mars 2013.

LA STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE

La spécialisation intelligente doit permettre de révéler des domaines stratégiques qui seront, demain, les ferments du développement pour la Franche-Comté.

Une réflexion est lancée pour déterminer les priorités régionales dans le cadre des fonds européens pour la période 2014-2020.

L'EUROPE S'ENGAGE POUR LA RECHERCHE PUBLIQUE

Les fonds européens ont financé des opérations structurantes qui permettent de renforcer les compétences et les outils à disposition des chercheurs et des industriels autour des filières clés franc-comtoises :

- Le **centre de ressources biologiques du CHRU** de Besançon permet de conserver des échantillons biologiques de façon pérenne, avec des garanties de qualité et de traçabilité. 761 000 € de FEDER ont soutenu ce projet d'un montant total d'1,5 M€.

- Un soutien de 1,1 M€ du FEDER a permis l'émergence du projet de **l'Établissement**

Français du Sang - Institut de Bio-Ingénierie de Franche-Comté intitulé : Nano et Micro-technologies pour la qualification de produits biologiques.

- Porté par la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Franche-Comté, **l'Observatoire des Dynamiques Industrielles et Territoriales (ODIT)** a pour mission de collecter des données et de produire des connaissances sur les dynamiques industrielles et territoriales qui pourront être utilisées pour la mise en place de politiques de développement durable. Le soutien du FEDER est de 588 000 €.

SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

5 et bientôt 6 plates-formes technologiques pour la Franche-Comté

Avec ses **5 plates-formes labellisées sur 39 au niveau national**, la Franche-Comté est particulièrement bien dotée. Un projet de labellisation d'une 6^e plate-forme technologique est en cours. L'année 2012 a vu se concrétiser le projet de plate-forme technologique « nouveaux produits pour les mobilités du futur » avec les deux universités franc-comtoises (UFC et UTBM) et trois lycées de l'académie (lycée Jules Viette de Montbéliard, lycée professionnel d'Audincourt et lycée Jacques Duhamel de Dole).

Les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche Bourgogne Franche-Comté se sont déroulées en octobre à Dijon, Besançon et Dole en présence de plus de 400 participants.

Labellisation d'un centre de ressources pour la Lunetterie

ALUTEC est un acteur décisif pour porter l'innovation dans les PME de la filière lunetterie. Ce centre technique qui dispense des formations et exécute des prestations technologiques, entretient des liens étroits avec la Plate-Forme Technologique Développement et Intégration de Solutions Optiques (PFT DISO) de Morez et le pôle des Microtechniques. Cette structure a été labellisée Centre de Ressources Technologiques (CRT) par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) en 2012.

7 lauréats francs-comtois au Concours d'Entreprises Innovantes

La Franche-Comté a été à l'honneur au concours 2012 avec 2 lauréats nationaux en création-développement : Crystal Device Technology et Variapower et 5 lauréats régionaux en émergence : POW WOW, Impact, Sklab, Stego-Secu et WOBOT.

LA FRANCHE-COMTÉ POSSÈDE 5 PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES LABELLISÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)

■ PFT TecBois au lycée du Bois à Mouchard (Jura).

■ PFT Prototypage Microtechniques aux Lycées Edgard Faure de Morteau (Doubs) et Jules Haag à Besançon (Doubs).

■ PFT Production Usinage à Grande Vitesse (UGV) au Lycée Belin à Vesoul (Haute-Saône) labellisé en 2012.

■ PFT Développement et Intégration de Solutions Optiques (DISO) au Lycée Victor Bérard à Morez (Jura).

■ PFT Innov@lim (Innovation alimentaire et culinaire) à l'ENILBIO de Poligny (Jura) et ENIL de Mamirolle (Doubs).



COMPÉTITIVITÉ AGRICOLE ET FORESTIÈRE

Un plan pour pérenniser l'agriculture...

Le Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD) permet de disposer au niveau régional d'une vision partagée de l'agriculture durable, conciliant efficacité économique et performance écologique. Cette réflexion, lancée en 2011, a été validée par arrêté préfectoral le 24 juillet 2012 pour une durée de 7 ans.



Pour en savoir plus :
<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Le-PRAD,529>

... et un plan pour le développement forestier

Bien que 2^e région boisée de France, la Franche-Comté a une forêt sous-exploitée. Les marges de progrès se situent essentiellement dans les forêts privées. Élaboré en concertation avec la Chambre Régionale d'Agriculture, l'ADIB (interprofession forêt-bois), le Comité Régional de la Propriété Forestière (CRPF), l'Office National des Forêts et les Communes Forestières, le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) de Franche-Comté a été approuvé le 1^{er} août 2012 par arrêté préfectoral pour

une durée de 5 ans. Il identifie à l'échelle régionale les massifs forestiers qui justifient, en raison de leur insuffisante exploitation, des actions prioritaires pour la mobilisation du bois. Il analyse les raisons pour lesquelles l'exploitation est insuffisante et définit des actions à mettre en œuvre pour y remédier. Ces actions portent notamment sur l'animation des secteurs concernés.



Pour en savoir plus :
<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Le-PPRDF,549>



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

ÉLABORATION DE SCHÉMAS PROSPECTIFS

Deux schémas pour le climat, l'air, l'énergie et pour le développement de l'éolien

Une large consultation territoriale et une mise à disposition du public a eu lieu au sujet du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) et du Schéma Régional Eolien (SRE). Le SRCAE, validé le 22 novembre 2012 par le Préfet de région, définit des orientations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la maîtrise de la demande en énergie, l'adaptation des territoires et des activités socio-économiques aux effets du changement climatique, la pollution atmosphérique, et le développement des énergies renouvelables. Il permettra d'atteindre, voire de dépasser le 3 x 20, avec, notamment, une augmentation de la production d'énergies renouvelables supérieure à l'objectif national (32% contre 23%).



À retrouver sur :
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Poursuite des réflexions pour le schéma de cohérence écologique

La Trame verte et bleue (TVB), et sa déclinaison régionale en schéma de cohérence écologique, est une démarche de planification qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, en d'autres termes, assurer leur survie. Elle contribue ainsi au maintien des services que nous rend la biodiversité : qualité des eaux, pollinisation, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie, ... Co-pilotés par l'État et la Région, 4 groupes de travail thématiques et 9 ateliers territoriaux ont permis en 2012 l'élaboration du diagnostic des enjeux régionaux. Ce projet, suivi par le comité régional trame verte et bleue, installé le 15 mars 2012, a entamé la phase suivante, dédiée à la cartographie.

QU'EST-CE QUE LE PROJET « 3X20 » ?

Le paquet climat-énergie permettra la réalisation de l'objectif « 3x20 » :

- Faire passer la part des énergies renouvelables à 20 %.
- Réduire les émissions de CO2 des pays de l'Union européenne de 20 %.
- Accroître l'efficacité énergétique de 20 % d'ici à 2020.

Déclinaison régionale de la stratégie de création des aires protégées

La stratégie de création d'aires protégées est une politique qui vise l'amélioration de l'efficacité du réseau d'aires protégées. Elle s'est fixée comme objectif « d'identifier les lacunes du réseau actuel [...] afin que 2% au moins du territoire terrestre métropolitain soit placé dans les dix ans sous protection forte ». La proposition régionale a été présentée devant le comité régional biodiversité le 15 mars 2012.

À SIGNALER EN 2012...

- La poursuite des concertations concernant la révision de l'arrêté de protection de biotope « corniches calcaires du Jura ».
- Des démarches techniques préalables à l'élaboration des arrêtés de protection de biotope du Bief de Corne (39) et de la basse vallée de la Savoureuse (25 et 90).
- Des actions conduites pour faciliter la mise en défense des cours d'eau hébergeant des écrevisses à pattes blanches en Haute-Saône et dans le Doubs.
- Des actions d'amélioration de la signalétique autour d'aires protégées (« corniches calcaires du Doubs »).

DES OUTILS EFFICIENTS

Mise en œuvre réussie pour la réforme des enquêtes publiques et des études d'impact

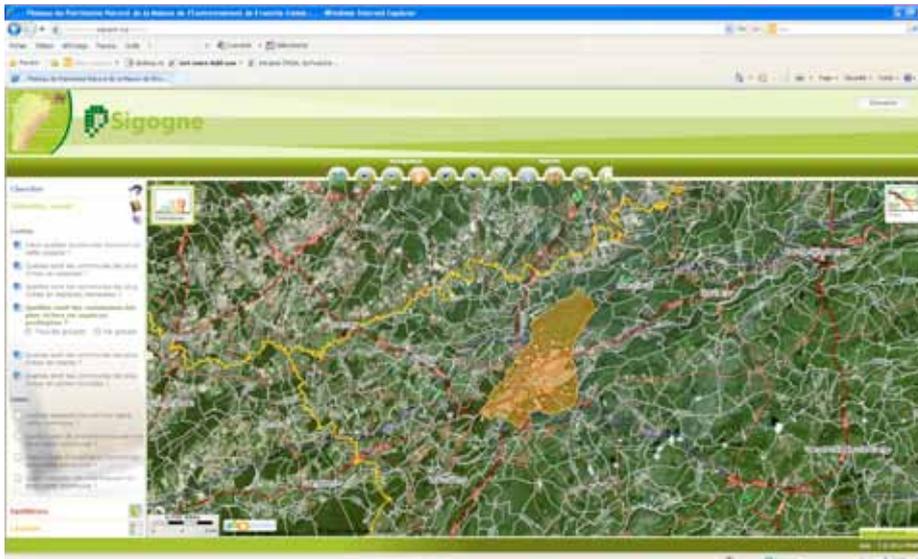
Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2012, cette réforme renforce la prise en compte des enjeux environnementaux. Dans le cadre de la mise en œuvre du « cas par cas », l'État a développé un important plan de formation à destination des divers acteurs de l'évaluation environnementale : 15 sessions organisées sur le premier semestre 2012 ont réuni au total près de 200 participants. Aucune des 35 décisions de « cas par cas » rendues en 2012 (dont 7 concluant à la nécessité d'une étude d'impact) n'a été contestée !

SIGOGNE voit le jour

La toute nouvelle plate-forme SIGOGNE, développée par la Maison de l'Environnement de Franche-Comté et soutenue par l'État, la Région et l'Europe, est ouverte au public depuis le 11 décembre 2012. 80 organismes se sont associés pour donner vie à cet outil particulièrement innovant, qui rassemble les données naturalistes franc-comtoises consultables grâce à une interface cartographique et didactique.



À découvrir :
www.sigogne.org



Deux ans d'action pour le Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Décliné en 31 actions sur la période 2011-2015, le 2^e PRSE mobilisera 3350000€ pour sa mise en œuvre. Plusieurs actions, pilotées par l'État, ont connu des avancées significatives en 2012 :

- **Réduction des micropolluants dans l'eau** : un arrêté préfectoral a prescrit des mesures de surveillance des rejets dans près de 80 établissements. Deux établissements justifient une prescription d'étude de réduction des émissions polluantes et 10 établissements poursuivent le suivi de leurs émissions.

- **Disponibilité de la ressource en eau** : l'État a lancé des travaux de délimitation des ressources majeures en eau. 7 masses d'eau ont été délimitées en 2012, 6 le seront en 2013 et 100% de la cible sera atteinte en 2014.

- **Prévention de l'exposition humaine aux légionelles** : des actions d'information ont été faites à destination des exploitants de tours aéro-réfrigérantes. Une journée d'information a été mise en place et quelques tours aéro-réfrigérantes ont été supprimées.

- **Diagnostics acoustiques dans les établissements** accueillant des enfants : 4 opérations subventionnées en Haute-Saône.

- **Réduction de la pollution atmosphérique** : des actions ont été menées pour améliorer la sensibilisation du grand public.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Coup d'accélérateur pour les SCOT et les PLU

Avec environ 700 communes sans document d'urbanisme et seulement 3 Schémas de cohérence territoriale (SCOT) approuvés, la couverture en documents de planification du territoire franc-comtois reste encore insuffisante au regard des objectifs nationaux. En 2012, l'État en Franche-Comté a lancé la déclinaison locale des appels à projets ScoT ruraux et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunaux (accompagnement et remontée des candidatures) des territoires à enjeux restant dépourvus d'outil de planification adapté.

- Un SCOT (Vesoul-Val de Saône) et 3 PLUi ont été lauréats de l'appel à projets (Pays Riolais, Pays de Lure, Les Combes).
- 2 nouveaux SCOT sont en phase d'élaboration (Doubs central et Pays des Vosges Saônoises) ainsi qu'un PLUi (Val d'Amour).
- L'État a réalisé des fiches pratiques sur la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme, les SCOT et les PLU.

5 plates-formes pédagogiques sur la maîtrise de l'énergie

Le programme PRAXIBAT, qui vise à sensibiliser et former les acteurs sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, a permis, en 2011 et 2012, l'installation de cinq plates-formes pédagogiques dans les lycées Pierre Adrien Paris à Besançon, Diderot à Bavilliers, Le Corbusier à Lons-le-Saunier, Duhamel à Dole et d'Audincourt.

A Besançon, les techniques développées portent sur les parois opaques et la ventilation double-flux, tandis que celle développée

L'atmosphère de l'Aire Urbaine au cœur des attentions

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Aire Urbaine fait partie des 12 PPA qui font l'objet d'un contentieux avec la Commission européenne en raison du dépassement de valeurs limites de concentration de particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm (PM10). En juin, le nouveau projet de PPA a été validé par une commission multipartite réunie autour des préfets des départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, pour ramener et maintenir la concentration de polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux valeurs limites et définir les modalités d'alerte en cas de pics de pollution.

Le PPA a ensuite été présenté au Comité Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et a fait l'objet, jusqu'au 1^{er} novembre 2012, d'une consultation administrative des collectivités locales (notamment des 199 communes de l'Aire Urbaine). L'enquête publique s'est déroulée début 2013 et les réflexions se poursuivent en vue d'une approbation du PPA dans le courant de l'année.

à Bavilliers porte sur l'éclairage performant. Une plate-forme bois énergie est implantée au lycée Le Corbusier à Lons-le-Saunier et des plates-formes solaires photovoltaïques au lycée Duhamel à Dole et au lycée d'Audincourt.

Plus de 200 enseignants de l'éducation nationale ont suivi des journées de mise à niveau sur ces plates-formes. L'ADEME a mobilisé 170 000 € sur ce projet. En 2013, l'ADEME et ses partenaires soutiendront l'installation de nouvelles plate-formes ainsi que la formation de formateurs.



UNE MEILLEURE CONCERTATION AVEC LES AGRICULTEURS ET LES FORESTIERS

Le Préfet de région a réuni, à deux reprises en 2012, les représentants des professions agricoles, des représentants du secteur forêt, les administrations régionales et départementales concernées et les Préfets de départements. Ces réunions, qui se poursuivent en 2013, ont permis aux acteurs de mieux identifier les attentes du monde professionnel agricole, les contraintes environnementales auxquelles ils sont confrontés et définir les méthodes de travail.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ POUR UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

L'alimentation en questions

Après une large concertation et une enquête régionale auprès de tous les acteurs du comité régional de l'alimentation, l'État a présenté un avant-projet de plan régional le 29 novembre 2012. Les priorités identifiées portent sur l'éducation des jeunes, l'information du consommateur, l'alimentation des personnes démunies et la qualité de l'alimentation en restauration collective, notamment scolaire.



Pour en savoir plus :
<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Le-Comite-Regional-de-L-alimentation>



Cantine : 13 000 € pour une meilleure alimentation

Deux formations ont été mises en œuvre en 2012 pour participer à l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation en restauration scolaire. 13 000 € ont permis de financer ces actions qui se poursuivront en 2013.

Sensibiliser les enfants à la nutrition

■ La nouvelle campagne «Fruit pour la récré» a permis d'accroître le nombre d'établissements partenaires et de diffuser largement le «Guide fruité» auprès des élèves. En octobre 2012, on comptabilisait 13 245 jeunes susceptibles de bénéficier de l'action, soit près de 74 % de la cible initialement prévue et +33 % par rapport à janvier 2012.

■ Classes du goût : 6 classes, soit 157 élèves ont bénéficié d'une animation avec 9 séances thématiques par classe grâce à l'aide financière du Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté (CIGC) et de l'État.

11 tonnes de Comté pour les personnes démunies

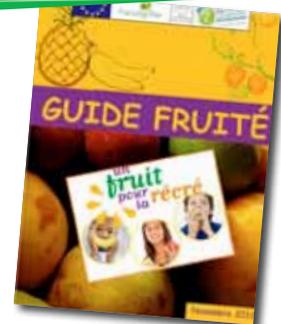
Avec l'appui de l'État, qui a animé les réflexions, notamment sur les volets techniques et financiers, les professionnels de la filière Comté ont mis en œuvre une organisation régionale originale, transcrite par une convention cadre régionale entre banques alimentaires, restos du cœur, Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté, fédérations départementales des coopératives laitières et l'entreprise Monts et terroirs. Plus de 11 tonnes de comté en portions pré-emballées devraient ainsi être livrées en 2013 aux associations caritatives. Cette action est entièrement prise en charge par la profession.

Favoriser les circuits-courts

Le guide régional élaboré dans le cadre des travaux du réseau rural à l'attention des territoires, cofinancé par le Programme National pour l'Alimentation (PRALIM) est disponible.



Télécharger le guide :
<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Les-circuits-alimentaires-de-proximite>



MISE EN ŒUVRE DES EMPLOIS D'AVENIR

La loi portant sur les emplois d'avenir est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2012. Elle a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Pour 2012 et 2013, le gouvernement a alloué **1 529 emplois d'avenir à la Franche-Comté** (hors éducation nationale).

En novembre 2012, près de 9 000 jeunes demandeurs d'emplois ont été identifiés comme potentiellement éligibles. L'État, en collaboration avec les acteurs régionaux de l'emploi, a construit un schéma régional pour le déploiement du dispositif. Les secteurs d'activité et métiers du secteur marchand ont été définis et validés par le Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP) et actés par un arrêté préfectoral.

Des actions ont été réalisées en 2012 et se poursuivent en 2013 :

- **Promotion du dispositif** auprès des employeurs, présentation aux jeunes concernés et promotion de la mesure dans le cadre des entretiens individuels de suivi et interventions auprès des collectivités locales : environ 50 réunions organisées entre novembre 2012 et janvier 2013.

- **Concrétisation avec le renouvellement de la convention Pôle emploi/Centre National de la Fonction Publique Territoriale** avec ouverture aux emplois d'avenir des formations subventionnées par Pôle emploi.

- **Ouverture du dispositif au secteur non marchand** (arrêté préfectoral du 1^{er} février 2013).

- **Utilisation du canal Besoin de Main d'Oeuvre** (BMO) pour promouvoir les emplois d'avenir lors du nouveau contact avec les employeurs.

- **Sensibilisation et mobilisation** des réseaux d'employeurs et de réseaux publics, privés et associatifs.

MESURES COMPLÉMENTAIRES

Contrats aidés pour le retour à l'emploi

L'État a investi fortement (38,5 M€) pour soutenir l'emploi en Franche-Comté. **9 870 contrats aidés** ont été créés dans le secteur non marchand (CAE), et **1 151 contrats aidés** dans le secteur marchand - Contrat Initiative-Emploi (CIE). Malgré une conjoncture défavorable, les objectifs ont été atteints à 89% pour le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et 91% pour le CIE.

1828 embauches réalisées avec les rendez-vous recrutement

Instaurés en novembre 2011, les « Rendez-vous recrutement », organisés tout au long de l'année dans les 20 agences et les points relais de Pôle emploi ont connu un franc succès en 2012 : **1 260 employeurs ont participé** à ces 829 journées de rencontres, proposant ainsi 2 738 postes aux 20 418 candidats venus les rencontrer. Au final, **1 828 embauches** directes ont été réalisées.

De novembre 2012 à fin mars 2013, 200 emplois d'avenir ont été créés en Franche Comté.



LE PACTE NATIONAL POUR LA CROISSANCE, LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Le Pacte, présenté en novembre 2012, compte 35 mesures pour renforcer la compétitivité coût et hors coût des entreprises. Dans le domaine du financement des entreprises, la Franche-Comté se dotera au premier semestre 2013 d'une direction régionale de la Banque Publique d'Investissement. Elle sera accessible pour les entreprises grâce à un guichet unique. Elle permettra de dynamiser les PME et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) en répondant à leurs difficultés d'accès au crédit, en finançant l'innovation et leurs actions à l'exportation. C'est donc un interlocuteur qui permet de présenter un continuum de financements pour accompagner le développement des entreprises. 90 % des dossiers seront traités au niveau régional. La BPI, qui a en charge le préfinancement du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), a également apporté un nouveau produit de garantie de trésorerie et de prêt pour l'innovation des PME.

DES MESURES POUR LA JEUNESSE

Favoriser le service civique pour les jeunes

L'objectif de recrutement, au niveau national, de volontaires en engagement de Service Civique est fixé à 25 000 pour l'année 2012, dont 12 500 volontaires au niveau territorial. 29 nouvelles structures ont été agréées par le Préfet de région en 2012, portant le nombre total à 87 associations ou collectivités locales agréées. **En 2012, 300 jeunes se sont engagés** dans une mission, majoritairement des femmes (52,8%). L'âge moyen est de 21 ans et les très jeunes engagés (16-17 ans) sont peu représentés (3,6 %). Le niveau de qualification des jeunes est relativement élevé puisque 46% ont un niveau post-bac. La durée moyenne d'une mission en région est de 8 mois.

Forte progression des places en internat d'excellence

Destiné à renforcer l'égalité des chances, l'internat d'excellence offre des conditions de réussite favorables à des collégiens, des lycéens et des étudiants volontaires. En Franche-Comté, le nombre de places proposées a considérablement augmenté, passant de **194 à la rentrée 2011 à 299** au sein de 15 établissements scolaires.

Lutte contre le décrochage scolaire

L'État a renforcé les actions de repérage des jeunes « décrocheurs » de la formation initiale et mis en place des coordinations locales permettant d'organiser leur prise en charge de façon plus rapide et mieux coordonnée. En Franche-Comté, en 2012, les 4 coordinations départementales du



Système Interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI) ont repéré, sur 4 181 jeunes sortis de scolarité sans diplôme, 2 927 jeunes « non retrouvés en scolarité ». Ainsi, pour les campagnes de novembre 2011 et février 2012, les plates-formes ont contacté 2 060 et 530 jeunes. Ces chiffres représentaient 86 et 93% des jeunes à contacter.

JEUNESSE : UNE PRIORITÉ NATIONALE

La politique « Priorité jeunesse » s'articule autour de 13 chantiers prioritaires, déclinés en 47 mesures concrètes qui seront mises en œuvre dès cette année. Elle propose de réformer en profondeur l'action publique destinée aux jeunes en s'appuyant sur 4 axes fondamentaux :

- Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux.
- Favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leur parcours dans leur globalité (formation, logement, santé, mobilité, ...).
- Lutter contre les inégalités et les discriminations.
- Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques.

Une part importante des mesures actées sera mise en œuvre au niveau territorial, sous la responsabilité du Préfet de région. Les services déconcentrés de l'État seront les relais de cette démarche ambitieuse.

En Franche-Comté, le Préfet de région a inscrit la politique jeunesse à l'ordre du jour du Comité de l'Administration Régionale du 27 mars 2013. Une feuille de route régionale est désormais définie.

Trois groupes thématiques (« De l'école à l'emploi », « La sécurisation des parcours » et « L'accès à l'autonomie et à la citoyenneté ») se réuniront avant l'été 2013 afin de formaliser des propositions locales transversales en lien avec les grands chantiers nationaux.



LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Le concours des lycéens en faveur de la lutte contre les discriminations

Le concours « *Discriminant - Discriminé : et toi tu es quoi ?* » a été organisé par l'État et la Région Franche-Comté, en partenariat avec le Défenseur des droits, en vue de mobiliser les lycéens à la lutte contre les discriminations, ces derniers devant réaliser un outil de sensibilisation en utilisant les supports de dessin, peinture, photographie ou vidéo. **37 projets** ont été déposés par des équipes venant de 16 lycées, 2 Maisons Familiales et Rurales et 1 CFA et 4 projets ont été désignés lauréats par un jury. La remise des prix a eu lieu le mardi 26 juin 2012 au lycée Ledoux à Besançon.

LE COLLOQUE CONTRE LES INÉGALITÉS

Le Colloque « *identités de genre, représentations, stéréotypes et préjugés : des vecteurs de diffusion aux violences sexistes* », organisé par l'État et la Ville de Besançon du 27 au 29 novembre 2012, a réuni 350 participants qui ont mieux compris les mécanismes conduisant aux inégalités entre les femmes et les hommes.

Mesures pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Avec 6 090 demandeurs d'emplois handicapés au 31 décembre 2012, on observe une forte hausse de 27% sur un an (10,3% pour l'ensemble des travailleurs). Mis en place en novembre 2011, le plan régional d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (PRITH) recouvre des actions autour de 3 grands axes :

Professionnalisation des acteurs :

- Création d'un site internet d'information : **www.prith-fc.fr**
- Mise en place de **sessions de formation** dans chaque département. 52 personnes ont été formées.

Renforcer la dynamique vers l'emploi :

- Développement des compétences des travailleurs handicapés : au total, 1161 travailleurs handicapés ont bénéficié d'une action de formation contribuant à sécuriser leur parcours professionnel.
- Négociation de pactes territoriaux avec des entreprises pour favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap (engagements de recrutements, de maintien dans l'emploi, dialogue social, partenariat EA.ESAT, accès à la qualification, ...).
- Développer l'accès à l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation).

ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Le Plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEFH) a été approuvé par le Préfet de région le 28 mars 2012. 43 actions ont été inscrites dans le PRSEFH dans les champs de la vie professionnelle, économique, politique et sociale et de la promotion des droits et la lutte contre les violences sexistes. La plupart d'entre elles a été mise en place :

- Formation des organisations syndicales à la négociation de l'égalité professionnelle.
- Marianne de la Parité récompensant les collectivités les plus paritaires.
- Prix « entreprendre au féminin ».
- Sciences en tous genres...

Dans le cadre du Plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes, deux accueils de jour pour les femmes victimes de violences conjugales ont été ouverts en novembre 2012 par l'AHSSSEA à Vesoul et par l'association Solidarité femmes à Belfort. L'État est intervenu pour un montant de 67 700 €.

Inciter au maintien dans l'emploi :

- Mobiliser les acteurs du dialogue social sur le sujet de l'emploi des travailleurs handicapés, mise à disposition des entreprises d'un appui technique par FACT (Franche-Comté amélioration des conditions de travail) pour qu'elles appréhendent mieux le cadre légal des obligations en matière de handicap). L'outil Handi.CAP est accessible sur www.fact.aract.fr
- Définition d'un plan d'actions avec les services de santé au travail, CARSAT, MSA, RSI sur le champ du maintien dans l'emploi afin que l'inaptitude médicale ne rime pas avec licenciement et anticiper les reconversions professionnelles.

SANTÉ AU TRAVAIL

Préserver la santé au travail

Grâce à une forte mobilisation de l'ensemble des partenaires, le Plan Régional Santé au Travail (PRST) a permis :

- L'élaboration d'un module d'information et de sensibilisation sur la prévention des Risques PsychoSociaux (RPS).
- L'organisation de colloques et manifestations de sensibilisation :
 - Les obligations de sécurité sur les chantiers du BTP.
 - La santé des seniors au travail ...
- La mise à jour de guides sur l'évaluation des risques professionnels en secteur agricole et sur la prévention du risque chimique.
- La formation des agents de l'inspection du travail de la région sur le risque chimique et la réglementation phytosanitaire, sur la réglementation amiante et le port des équipements de protection collective.
- L'accompagnement des travaux du comité de prévention dans le secteur des TP sur le sujet du tramway de Besançon et plus principalement de la formation des salariés travaillant sur le chantier.
- Une action de coordination sur les grands chantiers de la région : chantier du tramway de Besançon, chantier de l'hôpital Belfort-Montbéliard.
- La création d'un Comité Paritaire Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CPHST) interdépartemental en agriculture.

L'ÉTAT PRÉSENT SUR DE NOMBREUX SUJETS TOUCHANT À LA VIE QUOTIDIENNE

Habiter Mieux en Franche-Comté

Depuis le lancement du programme **Habiter Mieux en Franche-Comté** en 2011, **ce sont 657 ménages qui ont bénéficié d'aides** pour réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. 90% de ces familles habitent une maison individuelle et plus de la moitié ont des ressources très modestes. Le bilan régional du programme Habiter Mieux, en cumulé depuis 2011, fait apparaître un gain énergétique moyen de 37% (contre 38% au niveau national).

Conférence régionale du sport en Franche-Comté

Faisant suite aux assises régionales « sport et développement durable » organisées en 2010, l'État, le Conseil régional et le Comité Régional Olympique Sportif (CROS) a souhaité mettre en place une instance de concertation sur le développement du sport en région. La conférence, installée le 10 octobre 2012, a retenu 3 thématiques :

- Les équipements sportifs, avec la réalisation d'une étude sur la période 2014-2020 pour déterminer les besoins prioritaires d'intérêt régional. Cette étude est prévue pour le dernier semestre 2013.
- Les manifestations sportives, avec la définition de priorités dans une stratégie de développement sportif.
- Le financement du sport, avec l'information des associations et de leurs bénévoles, des collectivités et des financeurs potentiels et la diffusion de bonnes pratiques.

MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES (MSP)

Une MSP est un lieu physique ou un regroupement fonctionnel de lieux existants où sont regroupés plusieurs professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute...). L'objectif est la prise en charge du patient dans sa globalité.

Les MSP visent à répondre à la problématique d'accès aux soins de premier recours, notamment en raison du nombre très important de praticiens partant en retraite ces prochaines années.

Avec 5 projets de MSP retenus pour l'exercice 2012 (soit 0,5 M€), la Franche-Comté demeure une des régions ayant mobilisé le plus de financements interministériels de la DATAR dédié au plan « 250 Maisons de santé en milieu rural ».

En cumulé sur 2 exercices (2011 et 2012), 6,1 M€ ont été consacrés par l'État au niveau régional.

Aujourd'hui, la Franche-Comté compte 30 MSP. Le plan sera poursuivi en 2013. Les MSP constitueront un enjeu majeur du déploiement du Pacte Territoires-Santé annoncé par le Gouvernement en décembre 2012. L'objectif est de garantir dans la durée leur montée en puissance et le renforcement de leur rôle territorial structurant.

LA CULTURE DANS LES TERRITOIRES

Finalisation des travaux de la Cité des Arts à Besançon

Après 30 mois de travaux, le vendredi 5 avril 2013, la Cité des Arts et de la Culture de Besançon a été inaugurée.

Cet équipement unique en Franche-Comté, imaginé par l'architecte japonais Kengo Kuma, offre 80 salles de cours et de répétitions, un auditorium, trois grandes salles de danse et une salle d'orchestre pour le Conservatoire à Rayonnement Régional ainsi que deux salles d'exposition de près de 600 m²,

une salle de conférences de 110 places et 400 m² de réserves pour le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), le tout sur 11 500 m².

Ce bâtiment aux performances écologiques remarquables est un exemple réussi de réhabilitation d'une friche industrielle en plein cœur de ville. L'État a participé à ce projet phare à hauteur de 5,3 M€ et l'Europe à hauteur de 2,9 M€ sur un montant total de 46 M€.



DÉCOUVERTE D'UN PLAFOND HISTORIQUE AU LION ROUGE À MONTBÉLIARD

L'ensemble immobilier appelé « hôtel du lion rouge » est constitué de bâtiments, construits du XVI^e au XX^e siècle. Fermé il y a plus de 10 ans, il sera réhabilité en logements par un investisseur privé. Les travaux ont mis au jour un plafond peint d'un grand intérêt historique. L'État a mis au point une opération de conservation préventive, dont la réalisation d'un modèle numérique 3D, pour laquelle il a apporté une subvention de 30 000 €.



Inauguration du Moloco à Audincourt

Deuxième Scène de Musiques Actuelles (SMAC) de Franche-Comté après la RODIA, le MOLOCO a été inauguré le 20 septembre 2012. Cet ancien cinéma, racheté en 2005 par l'agglomération de Montbéliard, a été entièrement réhabilité pour un montant de 4 950 000 € dont 800 000 € du FEDER.

Cette salle est un lieu musical de petite et moyenne capacité jouant un rôle fondamental en termes de création, diffusion et actions culturelles. Ouvert à un large public, il participe au développement culturel du territoire.

Création de l'EPCC des Deux Scènes à Besançon

Fruit de la fusion de « l'Espace-scène nationale » de Besançon et du théâtre musical de Besançon, la nouvelle salle nationale « Les Deux Scènes » a été créée par arrêté préfectoral le 5 octobre 2012. Ce rapprochement a engendré la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dont le statut est plus adapté au volume budgétaire de la nouvelle structure (4 M€). Cet EPCC a reçu une subvention de l'État de 532 660 €.

DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES MASSIFS

Massif du Jura : des opérations pour le développement touristique

■ Dans le domaine de la **requalification des hébergements**, l'État a soutenu 3 villages de vacances en 2012 :

- Centre du Duchet à Prénovel (Jura).
- Centre des Campènes aux Longevilles-Mont d'Or (Doubs).
- Chalet des Jacobeys à Prémanon (Jura).

L'État est également intervenu pour la modernisation de deux hôtels à Ornans et à Bonnetage (Doubs). Coût total des opérations : 1,75 M€ (subventions État et Europe : 26 %).

■ L'État a soutenu les collectivités pour **aménager des sites naturels** au profit des clientèles jeunes et adultes : installations d'escalades à Longchaumois (Jura) et *via ferrata* de Moirans en Montagne (Jura), aménagement des sentiers de randonnée en Pays Horloger (Doubs) et à Ravilloles (Jura), installations d'équipements de sécurité des cascades du Hérisson (Jura), aménagements paysagers et de randonnée autour d'Arbois (Jura).

■ Dans le domaine des **déplacements doux**, l'État est intervenu pour la nouvelle véloroute de Gilley à Pontarlier (Doubs) et sur deux tronçons supplémentaires qui relieront Lons-le-Saunier à Champagnole et au Lac de Chalain (Jura).

Coût total des opérations : 4,62 M€ (subventions État et Europe : 31%).

■ L'État a instruit un dossier au profit de l'organisation de massif Espace Nordique Jurassien pour **réaliser des cartes** qui pourront être utilisées par les sites d'activités nordiques.



■ Dans le **domaine culturel**, l'État a apporté son appui au nouveau musée du lapidaire à Lamoura (Jura).

■ Saint-Laurent en Grandvaux et Bois d'Amont dans le Jura ont bénéficié de l'extension de leurs salles des fêtes.

Coût total des opérations : 1,66 M€ (subventions État et Europe : 34%).

■ **Pour la forêt**, l'État a soutenu trois associations syndicales autorisées (une du Doubs et deux du Jura) : la commune de Saint-Antoine pour le renforcement et l'élargissement de la route du Fort ; le PNR du Haut-Jura pour conduire une étude sur la structuration de la filière courte du bois.

Coût total des opérations : 630 000€ (subvention État : 39%).

MASSIF DES VOSGES : RÉHABILITATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE À RADDON

Dans une perspective de renforcement de l'attractivité économique du territoire, la communauté de communes des Mille Etangs a racheté la friche industrielle Peltey à Raddon pour la réhabiliter en celules commerciales et artisanales. Après une première tranche de travaux subventionnée en 2009, une deuxième tranche soutenue par l'État portant sur la requalification de bâtiments est en cours. Ce projet contribuera à renforcer l'attractivité économique du territoire par le maintien et/ou la création d'emplois.

COOPÉRATION AVEC LA SUISSE

Le Doubs franco-suisse

En 2012, le Doubs a connu une forte mortalité piscicole liée, pour partie, au fonctionnement par écluse de deux des trois usines hydroélectriques régionales. Ces trois ouvrages sont soumis à un contrôle conjoint des autorités françaises et suisses et sont régis par un règlement d'eau commun datant de 1969. Les autorités françaises ont demandé, en 2010, la révision de ce règlement obsolète. Les négociations franco-suisse ont débuté en 2012. 4 réunions du groupe de travail franco-suisse, un essai grandeur nature de démodulation et 3 réunions franco-françaises de concertation avec les parties prenantes (associations, Conseil général, Conseil régional, Agence de l'Eau, ...) ont eu lieu en 2012. Les pistes d'améliorations ont été identifiées et le nouveau règlement d'eau devrait être applicable dès 2014.



Renforcement des échanges lycéens franco-suisse

Toutes les formations sous statut scolaire à caractère professionnalisant (CAP, baccalauréat professionnel, BTS) comportent des stages obligatoires en entreprise. L'Europe et la France encouragent le développement de ces stages à l'étranger, dont la Suisse voisine. Au-delà des périodes de stages, les enjeux de la promotion de la formation professionnelle, et en particulier pour les métiers de l'industrie, ont été au cœur des débats du conseil de la Conférence Trans-Jurassienne (CTJ) fin 2011, dont le Préfet de région assure la co-présidence. En 2012, des groupes de travail franco-suisse, mis en place sous l'égide de la CTJ, ont permis d'avancer sur un manuel « mobilité des stagiaires et apprentis dans l'arc jurassien », une cartographie de l'offre de formation pour des métiers en tension et la complémentarité des programmes de promotion et valorisation des métiers de l'industrie.

Colloque transfrontalier : consolidation des relations

Le 8 mars 2012, un colloque transfrontalier intitulé « **Enseignement supérieur, recherche et innovation** » à l'ENSM Besançon a réuni 200 participants (professeurs et chercheurs engagés dans des démarches collaboratives franco-suisse, responsables des organismes de formation et de recherche, représentants du monde économique et politique, ...). Ce colloque ouvre la voie à une coopération renforcée entre les établissements d'en-



seignement supérieur, les laboratoires, le monde de l'économie et d'autres acteurs impliqués de part et d'autre de la frontière.

Création du premier Collegium franco-suisse

Dans le domaine des microtechniques (photonique, micro-systèmes, micro-robotique, temps-fréquence, énergie), une longue tradition de coopération scientifique existe entre les acteurs de l'arc jurassien, que sont l'institut FEMTO-ST et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), en particulier à travers son institut des microtechniques. Une nouvelle étape de ce partenariat est franchie, avec la création du Collegium International SMYLE - SMart sYstems for a better Life. **Ce collegium permettra aux équipes transfrontalières d'obtenir une taille critique**, nécessaire à une visibilité internationale dans le domaine des systèmes intelligents et devenir un partenaire incontournable.

Sur une initiative de la CTJ, un Guide du Routard de l'Arc Jurassien est prévu fin 2013.

RÉDUCTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT : LA FRANCHE-COMTÉ EN BONNE POSITION

Pour optimiser la saisie des données, depuis le 1^{er} janvier 2012, la comptabilité de l'État a basculé dans l'application CHORUS. Ce nouvel outil informatique commun, destiné à la gestion financière, budgétaire et comptable de l'État, implique l'ensemble des administrations, gestionnaires, contrôleurs financiers, comptables et préfets, en administration centrale comme déconcentrée. Pour améliorer la chaîne de la dépense et accélérer les paiements, un nou-

veau mode d'organisation de la dépense de l'État a été mis en place.

Cette rationalisation financière a permis la réduction des délais de traitement des dépenses publiques en Franche-Comté.

Le délai global de paiement des dépenses de l'État en Franche-Comté est ainsi passé de 17,41 jours en 2011 à 13,13 jours en 2012 (largement inférieur à la moyenne nationale de 23 jours).

LA DÉMATÉRIALISATION COMME OUTIL DE RATIONALISATION

Afin d'alléger les coûts de gestion et améliorer la sécurisation des actes dans le secteur public local, à compter du 1^{er} janvier 2015 les divers protocoles nationaux de transmission « à plat » seront remplacés par le protocole national de dématérialisation. En Franche-Comté, le potentiel total de la dématérialisation est évalué à 17 millions de feuilles pour 3 816 organismes publics locaux. L'État a organisé des réunions d'information et de promotion du dispositif dans chacun des 4 départements, dont certaines sous forme d'entretiens personnalisés. Ces actions d'accompagnement ont facilité la mise en place du dispositif

dans les collectivités franc-comtoises. Ainsi, la démarche engagée par les villes d'Héricourt et de Montbéliard en vue de la dématérialisation de leurs titres, mandats et pièces justificatives a abouti en 2012.

Par ailleurs, le dispositif TIPI (Titres Payables sur Internet) permet aux usagers de payer en ligne, par carte bancaire, leurs factures et redevances. Ce service sécurisé est disponible, soit depuis le site Internet de la collectivité dont ils sont redevables, soit depuis tipi.budget.gouv.fr. Dans le Doubs, 29 collectivités proposent à leurs usagers d'utiliser ce dispositif.

OPTIMISATION DE LA GESTION : 500 000 € D'ÉCONOMIE EN 2012 !

Depuis sa création en 2009, le service des achats de l'État (SAE) s'inspire du secteur privé pour rationaliser les pratiques, regrouper les commandes, optimiser et sécuriser les processus liés aux marchés publics. En Franche-Comté, cette mission permet de mutualiser les achats des services en s'appuyant sur des marchés nationaux, mais aussi régionaux, principalement liés à l'entretien immobilier.

L'animation du réseau des acheteurs des différentes administrations, en phase avec les schémas de mutualisation, s'appuie sur des outils de travail collaboratif et des rencontres mensuelles thématiques.

Les gains achats sont suivis selon des procédures et avec des outils définis au niveau national.

Ainsi, en 2012, des gains achats de 500 000 € ont été obtenus dans notre région, principalement grâce aux marchés du secteur immobilier :

- **Un marché de maintenance de 95 installations** de chauffage-ventilation-climatisation.
- **Un marché de maintenance de 150 systèmes** de protection incendie.
- **Un marché d'audits techniques de bâtiments**, tant sur la partie accessibilité que sur l'entretien courant et l'énergie. Les locaux concernés représentent environ 80 000 m².
- **Un marché de maintenance de 26 ascenseurs** pour le compte de la gendarmerie et la police.



Contact

Préfecture de la région Franche-Comté
8 bis, rue Charles Nodier - 25035 Besançon Cedex
Tél. 03 81 25 10 00 - Fax 03 81 83 89 09
services-du-sgar@franche-comte.pref.gouv.fr
www.franche-comte.pref.gouv.fr